

ARRETE MUNICIPAL n° 2024.115

Objet :
**Réglementation de la circulation
pour l'organisation d'un vide
grenier**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.211-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8,
- ◆ Vu le Code Pénal et notamment l'article R.610-5
- ◆ Vu la demande présentée par le sou des écoles de Saint-Jorioz, pour permettre l'organisation d'un vide grenier le **dimanche 22 septembre 2024**.
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ARRÊTE

Article 1 :

La route du Laudon sera mise en sens unique à partir du carrefour formé avec la RD 1508 jusqu'à l'intersection avec la voie verte, dans le sens de la descente.

Ceci dans le but de rendre la circulation des usagers et de la clientèle le plus fluide possible, à l'occasion du vide grenier **du dimanche 22 septembre 2024 de 5h00 à 19h00**.

Une déviation sera mise en place, pour les riverains, par la route du Stade, route de Sales, puis route du Laudon.

Article 2 :

Les organisateurs auront la charge de l'installation des barrières et des panneaux d'interdiction et de déviation.

Ces panneaux et barrières seront mis à disposition par les services techniques de la commune.

Article 3 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Au demandeur, soudesecolesaintjorioz@gmail.com
 - ✓ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le jeudi 04 juillet 2024

Le Maire

Michel BEAL

